ROYAUME-UNI – Autorisation pour des essais en champs de blé GM

Par

Publié le 11/01/2012

En septembre 2011, le ministère britannique de l'Environnement a autorisé l'entreprise Rothamsted à mener des essais en champs de blé transgénique en 2012 et 2013. Ce blé tendre (*Triticum aestivum*) a été génétiquement modifié par transgenèse pour exprimer deux protéines synthétiques conduisant le blé à résister à des pucerons [1]. Cette résistance est le fait de la synthèse par le blé GM d'une molécule de la famille des terpènes, l'(E)-béta-farnésène (EBF). Cette molécule agit comme un répulsif des pucerons, ces derniers l'interprétant comme un signal de danger [2]. Les terpènes font d'ailleurs l'objet de recherche pour la protection phytosanitaire en agriculture biologique [3]. A noter que pour générer la lignée transgénique, les cellules de blé ont été transformées par biolistique et non par agro-infiltration avec Agrobacterium, ce qui pourrait plus tard plaider, aux yeux de certains, en faveur de sa non reconnaissance en tant qu'OGM. L'association anglaise anti-OGM GM Freeze a réagi à cette autorisation en déclarant qu'il s'agissait *« d'une grosse erreur »* [4] : l'absence de marché pour le blé transgénique, les lacunes de données quant aux impacts sur la santé et sur les populations non cibles (parasites, oiseaux...), les risques de contamination par pollinisation, la perte de sensibilité des pucerons aux terpènes, sont autant de raisons avancées par l'association pour critiquer cette décision du ministère.

---

[1] http://www.defra.gov.uk/news/2011/0...

[2] http://archive.defra.gov.uk/environ...

[3] http://www.cebio.be/documents_telec...

[4] http://www.gmwatch.org/index.php?op...

Adresse de cet article : https://infogm.org/royaume-uni-autorisation-pour-des-essais-en-champs-de-ble-gm/